
UPAM

Union pour un avenir meilleur

Rapport d'activités 2001

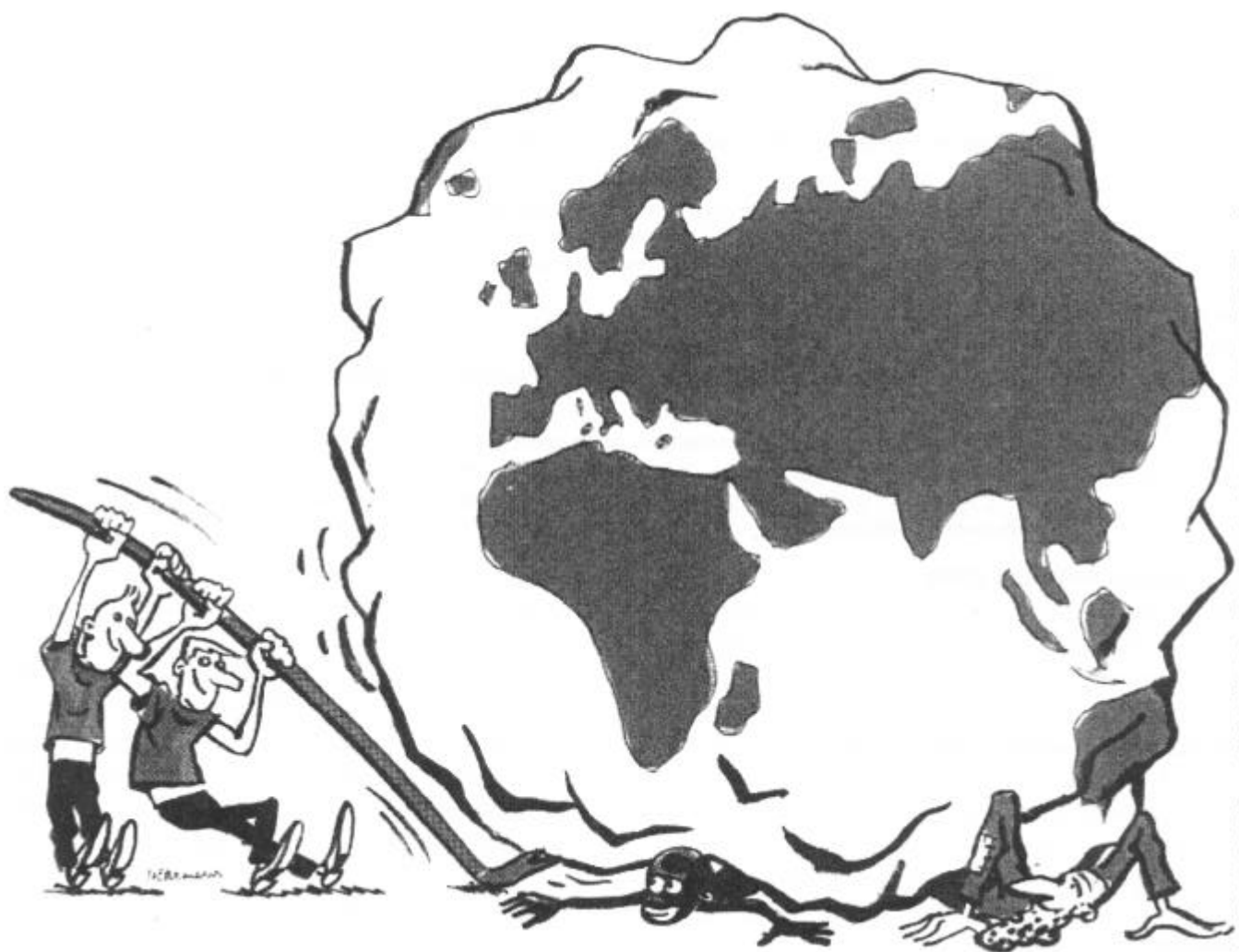


Table des matières

I.	INTRODUCTION - HISTORIQUE	2
II.	DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT	3
III.	PROJETS :	
IIIa.	PROJET FERILASSES	4
	Mise en place d'une structure de formation professionnelle pour adolescents des rues.	
	<i>Ce projet prévoyait d'aménager un bâtiment et de mettre en place des infrastructures pour permettre à des adolescents des rues d'acquérir une formation et de s'intégrer dans la vie « active ». Malheureusement, le projet s'est heurté à quelques obstacles imprévus et a dû être suspendu...</i>	
IIIb.	PROJET NOVGOROD	6
	Une alternative pour les enfants handicapés en Russie : la création d'une halte garderie I	
	<i>Un centre d'accueil et de soutien psychologique pour les familles d'enfants handicapés a pu être complètement rénové de sorte qu'il puisse accueillir une garderie pour les enfants les plus gravement atteints de maladies mentales et physiques de la ville de Novgorod et de quelques villages reculés de la région.</i>	
IIIc.	PROJET KRASNOIARSK	8
	Une alternative pour les enfants handicapés en Russie : la création d'une halte garderie II	
	<i>Le projet consiste à rééquiper et réadapter les locaux d'un centre d'accueil pour familles en situation de détresse dans un quartier industriel particulièrement démuné de la grande ville de Krasnoïarsk, afin d'ajouter à ses activités un programme d'accueil pour enfants gravement handicapés.</i>	
IV.	AUTRES ACTIVITES :	
IVa.	Parrainages en Russie	10
IVb.	Membres de soutien	11
IVc.	Regard vers l'avenir	11
ANNEXES :		
A.	Statuts de l'UPAM	12
B.	Bilan et Compte de Résultat.....	14
C.	Liste des membres actifs de l'UPAM.....	15

Ia. INTRODUCTION

Si l'année 2000 se caractérisait par une explosion des forces créatrices de l'UPAM, 2001 se présente plutôt comme une année de « suites et fins ». De nos deux grands projets russes, l'un s'est achevé et l'autre se poursuit toujours ; le projet albanais né en 2001 n'a malheureusement pas connu le développement escompté (Cf. p. 4)...



Ce n'est pourtant pas là un constat négatif, loin s'en faut : terminer une action, se retirer d'un lieu pour le voir « voler de ses propres ailes » est l'un des moments les plus exaltants d'un projet, en même temps que la meilleure marque de son succès.

Par ailleurs, plusieurs projets sont en gestation (Cf. p. 11), et plusieurs contacts ont été créés, qui laissent augurer de belles perspectives d'avenir.

Encore un mot, pour nos « fidèles » : vous trouverez dans ce rapport quelques éléments que vous reconnaîtrez de l'an dernier. Comme notre rapport d'activités se veut notre meilleure vitrine (jusqu'à ce que notre site internet soit terminé...), il se doit d'être complet ; et comme certains aspects de notre pensée et de notre action restent (heureusement) inchangés, il s'ensuit que certains textes seront repris tels quels d'année en année, ou simplement mis à jour.

Ch. I.

Ib. HISTORIQUE

L'UPAM (Union Pour un Avenir Meilleur) a été fondée en février 1993. A sa source, le constat d'un petit groupe de collégiens que tout n'est pas « pour le mieux dans le meilleur des mondes », et la volonté qui en découle de ne pas rester des spectateurs passifs, mais de faire quelque chose.

« Quelque chose »... Mais quoi ?

Plutôt que d'adhérer individuellement à une grande organisation déjà en place, nous avons choisi de fonder notre propre groupe et d'essayer de mettre sur pied une action avec nos propres moyens.

Dans un premier temps, nous avons surtout collaboré avec d'autres petites ONGs, en nous focalisant essentiellement sur les problèmes liés à l'enfance. Puis, nous avons commencé à établir des contacts personnels directs, d'abord au Brésil, puis en Indonésie, et l'essentiel de nos activités, de 1994 à 1997, a consisté en des actions ponctuelles destinées à nous rapporter des fonds que nous envoyions à nos correspondants locaux : réalisation et vente de journaux, concerts, ventes de roses ou d'objets manufacturés, soirée de natation parrainée, etc.

Au Brésil, nous avons participé (et continuons à le faire) à la construction et à l'aménagement de tout un complexe scolaire, du jardin d'enfants à l'apprentissage technique, dans la région du Nordeste.

En Indonésie, nous avons soutenu un orphelinat ainsi qu'une école-internat pour les enfants de familles pauvres, sur l'île de Lombok. En été 1997, trois d'entre nous se sont rendus sur place pour participer à la construction de nouveaux bâtiments dans cette école. Après des installations sanitaires, un deuxième bâtiment scolaire a été construit (appelé "Swiss building" !).

Petit à petit, nous avons affiné notre conception du type d'engagement que nous souhaitions développer, et nous avons appris à travailler dans le sens de la « coopération au développement ». Dans cette perspective, nous avons entamé en 1998 deux projets importants.

Le premier a consisté en la reconstruction et l'aménagement complet d'une école dans le Nord de l'Albanie. L'inauguration a eu lieu en avril 2000.

En Russie, nous avons pu établir un contact privilégié avec un groupement oeuvrant pour l'intégration des enfants handicapés. De cette collaboration sont nés deux projets de création de halte-garderies, à Novgorod (Cf. p. 6) et à Krasnoïarsk (Cf. p. 8).

Ch.I.

II. DEFINITION DU TYPE D'ENGAGEMENT

La conception de l'action humanitaire que nous cherchons à promouvoir au sein de l'UPAM est basée sur une vision large de "développement", plutôt que sur une "aide humanitaire" directe, répondant ponctuellement à une situation de crise ou à un désastre humain. Ce dernier type d'aide est absolument indispensable, mais il est évident que les moyens dont nous disposons ne nous permettent pas de nous engager dans ce sens. Et puis, surtout, notre façon d'envisager les problèmes humains nous porte plutôt à essayer de prendre le temps d'élaborer des projets qui dépassent les limites de notre intervention personnelle : selon le vieil adage, nous préférons l'idée d'apprendre à un homme à pêcher, plutôt que de lui donner un poisson...

Par le principe de la **coopération au développement**, nous cherchons non seulement à éviter de créer une dépendance, mais surtout, nous espérons permettre à ceux que nous soutenons d'acquérir une autonomie, de telle sorte qu'ils puissent rapidement gérer eux-mêmes ce que nous avons construit ensemble. Notre action ne se justifie que parce qu'elle se fixe un terme et prévoit le moment où nos partenaires devront assumer eux-mêmes le suivi du projet.

Dans cette perspective, un lien très solide avec des partenaires locaux se révèle indispensable, tant dans la préparation que dans la mise en oeuvre et le suivi de nos projets. Pour le choix de ces partenaires -qui sont la clef de tout l'édifice- notre premier critère est que ces personnes aient déjà tenté de construire quelque chose par leurs propres moyens, avant notre arrivée. Nos projets doivent toujours reposer sur une initiative préexistante, et se présenter comme un appui permettant de réaliser un rêve autour duquel une dynamique a déjà été créée. Ainsi, nous sommes certains de ne pas être « à côté » des besoins réels de ceux que nous cherchons à aider, et, d'autre part, nous avons de bonnes raisons de croire que la motivation de nos partenaires pour le projet n'est pas apparue soudainement, avec notre arrivée.

Ces partenaires locaux sont les principaux artisans du projet, et notre première tâche est de les aider à exprimer leurs besoins et à donner une structure à leurs aspirations ; une fois le projet rédigé, notre rôle consiste à trouver un financement et à aider nos partenaires à gérer le bon déroulement du projet.

Cette dimension de formation est importante : en fin de projet, nous laissons sur place une structure autonome, capable de fonctionner seule dans son contexte, et susceptible de créer des dynamiques locales, de favoriser l'éclosion d'autres initiatives similaires... La réussite d'un projet s'évalue aussi *autour* de ce projet.

Par cette collaboration, nous voulons donc également contribuer à la revitalisation d'un tissu social, ainsi que des capacités d'engagement locales. Souvent, dans les lieux où nous intervenons, un tissu associatif rencontre des difficultés à se développer suffisamment pour se faire entendre. Notre vision de l'humanitaire consiste aussi à permettre aux différents groupes avec qui nous travaillons de s'affirmer dans la réalité sociale dans laquelle ils sont ancrés.



Félix GLOOR

En outre, le fait de toujours travailler avec des contacts sur les lieux-mêmes de notre action nous permet d'être mieux acceptés (ce qui est nécessaire pour que nous puissions agir), et de toujours être au courant de tous les détails des actions que nous menons (cela est primordial aussi pour nos donateurs).

Enfin, ce contact permanent nous permet, à nous aussi, de nous former, et de développer une meilleure connaissance des spécificités de telle ou telle région, d'en comprendre mieux les structures administratives comme les mentalités. Au delà du développement, nous cherchons à donner à notre action une dimension de rapprochement et d'échange.

C'est, à notre avis, uniquement par cette réciprocité qu'une action humanitaire peut être véritablement fructueuse, sans se restreindre à un apport unilatéral de solutions toutes faites, et d'argent pour les payer.

T.J. & Ch.I.

IIIa. PROJET FERILASSES

Mise en place d'une structure de formation professionnelle pour adolescents des rues

Ville de Saranda (Sud de l'Albanie)

Ce projet prévoyait d'aménager un bâtiment et de mettre en place des infrastructures pour permettre à des adolescents des rues d'acquérir une formation et de s'intégrer dans la vie « active ». Malheureusement, le projet s'est heurté à quelques obstacles imprévus et a dû être suspendu...



Le projet FERILASSES (*Formation des Enfants des Rues et des Intervenants Locaux ; Analyse des situations ; Soutien Economique et Social*) pour la ville de Saranda (Sud de l'Albanie) dérive d'un concept déjà mis en œuvre avec succès dans la capitale en 1997, puis, depuis 2000, dans la troisième ville du pays, Elbasan (centre du pays). Ce concept prévoit de mettre en place une structure de formation professionnelle pour des adolescents des rues ou des jeunes sans avenir professionnel (à cause d'un manque de formation ou de spécialisation, et d'un important taux de chômage). Il fallait donc au préalable mener une étude particulière sur la situation de l'enfance et de l'adolescence dans la région en question, en évaluant de manière précise les besoins et les demandes, compte tenu de la situation économique. Cette étude de faisabilité devait être le point de départ du projet en soi.

Le membre de l'UPAM devant travailler sur place est arrivé en Albanie en décembre 2000, où il a pris d'abord ses marques lors d'un premier état des lieux avec l'organisation partenaire UAW (*Useful to Albanian Women*). Si au niveau national (dans la capitale) l'organisation était bien développée et expérimentée, à Saranda, l'équipe locale, bien que très enthousiaste, était très restreinte (3 personnes) et assez peu aguerrie à ce type de travail.

Le premier pas a donc été de former cette équipe au type de travail en question : étude des besoins, critères de base pour l'écriture d'un projet d'aide au développement, étude de faisabilité, travail de recherche de fonds, formation au contrôle et au compte-rendu. Dans

cette perspective, un séminaire de formation a été organisé à Tirana en février 2001.

En peu de temps (de janvier à mars 2001), nous avons réalisé une étude sur la situation de l'éducation dans la région et les besoins en matière de formation, puis une évaluation des diverses ressources économiques. Par ailleurs, des visites ont été menées pour approcher les quelques organisations (très peu nombreuses) travaillant dans le domaine de l'enfance et/ou de l'adolescence en difficulté dans la ville de Saranda et sa région. Enfin, tous les contacts ont été pris auprès des différentes autorités de la ville, du district et de la région concernant l'instruction publique ; les manques et les besoins analysés, nous avions une meilleure vision de ce qui devait et pouvait être fait dans notre projet, ainsi que sur le type d'aide que nous pouvions apporter aux structures éducatives dans de futurs projets.

En parallèle ont été menées toutes les discussions avec les autorités locales, enthousiastes et accueillantes, même si elles n'ont pu nous aider de manière substantielle, en dehors d'un soutien moral continu.

Ainsi, dès avril 2001, l'équipe était prête à mettre en œuvre le projet FERILASSES à Saranda. Depuis février, nous avons déjà sondé les différentes possibilités d'achat du matériel nécessaire au projet : mobilier et matériel de bureau, de classe et d'enseignement, de formation professionnelle, matériel informatique, etc. Nous avons aussi entamé une recherche des collaborateurs nécessaires pour la mise en œuvre du projet: dix professeurs et divers spécialistes, en particulier

dans le domaine de la pédagogie et de la psychologie, pour travailler avec des jeunes gens confrontés à de difficultés multiples et diverses.



Thomas JAMES (Photo 1)

Le plus gros problème restait celui de trouver un bâtiment : un seul bâtiment convenait parfaitement, en termes d'aménagement autant que de localisation, et de plus il était vacant. C'est un bâtiment construit à l'origine pour abriter un hôpital qui ne s'est jamais fait; il a quatre étages, dont un nous aurait été nécessaire pour aménager notre projet, soutenus dans ce sens par les autorités locales. Le seul problème est qu'il appartient au Ministère du Travail et dépend donc de la capitale. De longues tractations ont d'abord eu lieu à Tirana, qui n'ont malheureusement pas abouti. Différentes personnes sont intervenues dans ces négociations sans réussir à obtenir un règlement de la question. De plus, les élections législatives approchaient (début juillet 2001), et les politiques comme l'administration ne voulaient pas entendre parler de ce problème avant septembre 2001.

Suite à de très bons contacts avec l'Ambassade grecque à Tirana et le consulat grec pour le Sud de l'Albanie, et dans l'attente de reprendre les discussions concernant les locaux, une partie de notre équipe (le membre de l'UPAM et deux de ses collaborateurs) est partie à Athènes rencontrer la Direction de la Solidarité Internationale (Ministère des Affaires Etrangères) et les organisations grecques travaillant dans le secteur de l'aide humanitaire et l'aide au développement, afin de s'assurer d'un soutien futur du projet. Les premières discussions ont été très porteuses : en effet, Athènes voit affluer sans cesse de jeunes gens des Balkans qui fuient clandestinement leur pays afin de tenter leur chance en Grèce, et ce problème ne peut être réglé par la force publique. Dès lors, tout projet de formation et d'éducation ou d'aide au travail dans les pays voisins trouve des échos favorables en Grèce.

Une fois la sphère politique remise de ses émotions des élections législatives, nous avons repris nos discussions avec l'administration albanaise concernant le bâtiment convoité pour établir notre projet. A nouveau, de nombreuses tentatives d'approche ont eu lieu, qui ne donnèrent pas de résultats satisfaisants pour la suite de notre travail : nous étions donc en attente d'une résolution rapide de la situation, quand, à force de harceler l'administration du Ministère du Travail (à Tirana), nous avons découvert des irrégularités de leur part qui avaient empêché notre proposition d'être accueillie favorablement

Compte tenu de ces obstacles inattendus et de la difficulté dans laquelle nous sommes de prévoir une issue positive dans un délai acceptable, nous devons malheureusement mettre des points de suspension à ce projet. Il est évident que tout le travail de préparation n'est pas perdu, mais pour l'instant, il nous faut laisser passer quelque temps, dans l'espoir que la situation évoluera favorablement et que nous pourrons, un jour ou l'autre, relancer ce projet...

T.J.



Thomas JAMES (Photo 2)

Photos prises à Tirana dans le cadre du projet pilote que nous voulions reproduire à Saranda (photo 1 : apprentissage d'électricien ; photo 2 : apprentissage de coiffeur).

IIIb. PROJET NOVGOROD

Une alternative pour les enfants handicapés en Russie : la création d'une *halte garderie* I

Centre « Rodnitchok », ville de Novgorod (Nord-Ouest de la Russie)

Valeur du projet: 30'000 US\$ (Donateur : Fondation Pro Victimis - Genève)

*Un centre d'accueil et de soutien psychologique pour les familles d'enfants handicapés a pu être complètement rénové de sorte qu'il puisse accueillir une **garderie pour les enfants les plus gravement atteints de maladies mentales et physiques** de la ville de Novgorod et de quelques villages reculés de la région.*

L'UPAM est entrée en contact avec le centre "Rodnitchok" (= « la petite source ») en septembre 1999 par le biais de l'Association Russe des Handicapés, la plus importante ONG russe s'occupant des problèmes des handicapés. Le centre dans lequel le projet de l'UPAM est en train de se développer existait déjà depuis trois ans au moment de notre première visite ; il était géré par un couple très dévoué, avec le soutien des parents d'enfants handicapés qui fréquentaient le lieu.

Pendant trois ans, avant l'intervention de l'UPAM, la directrice et son époux ont essayé de rénover, dans la mesure de leurs faibles moyens, les vastes locaux que leur avaient cédés gratuitement l'administration de la ville de Novgorod. En organisant des collectes sporadiques et grâce à un ou deux dons un peu plus importants, ils avaient réussi à décorer une grande salle, un



Olga GORELOVA

atelier et trois chambres à coucher, et à organiser des activités de plus en plus régulières pour les enfants handicapés et leurs familles. Mais la décoration, bien



qu'agréable à la vue, ne pouvait remplacer de véritables travaux, nécessaires pour rendre l'endroit adapté à une population particulièrement vulnérable.

L'année 2000 a été essentiellement consacrée aux travaux de rénovation et à l'équipement de la nouvelle garderie. En octobre 2000, l'essentiel de la rénovation ayant été effectué, la garderie a ouvert ses portes et a entamé une partie de ses programmes.

Ainsi, de janvier à juin 2001, "Rodnitchok" a accueilli dans sa garderie 55 enfants venant de Novgorod même ou des alentours. Le programme proposé comprend, outre les repas, un large éventail d'activités visant à divertir les enfants tout en les aidant à développer leurs capacités : activités créatrices, piscine de boules ou ballons physiothérapeutiques, jeux éducatifs, fêtes ou sorties en groupe, etc. En outre, le centre cherche à mettre sur pied un projet pilote de garderie intégrative, en invitant parmi les enfants handicapés des groupes d'enfants normaux des couches sociales les plus défavorisées (essentiellement enfants de réfugiés ou de migrants).

De juin à octobre 2001, les activités ont été à nouveau réduites pour permettre les travaux de reconstruction et d'isolation de la façade du bâtiment, ainsi que l'aménagement d'une place de jeux devant la garderie.

En 2001, le salaire du personnel du centre a été assuré par des récoltes de fonds télévisées (du type téléthon), ainsi que par l'appui et l'initiative constante de la Société Nationale de la Croix Rouge, section de Novgorod. Grâce à ces efforts, le centre "Rodnitchok" a pu

commencer son activité d'accueil d'enfants handicapés venant des environs de Novgorod (2 groupes de 10 enfants venant des régions avoisinantes ont été accueillis, jour et nuit, en octobre et novembre 2001).

Ces contacts avec d'autres villages sont particulièrement riches, en ce sens qu'ils élargissent l'impact de notre projet et contribuent à créer une réelle dynamique autour de la question du handicap. Plusieurs émissions télévisées et articles de journaux ont déjà été consacrés au travail de "Rodnitchok", et de nombreuses rencontres régionales ont été organisées, autour de cette problématique. Il faut insister sur le fait que, pour les gens qui s'engagent sur place, le plus important est de montrer à tout le monde que, malgré le « tabou » qui régnait autour de ces sujets en Union Soviétique, on peut vivre avec le handicap. Ils



Olga GORELOVA

entendent démontrer par leur action qu'on ne doit pas se plier à une décision autoritaire qui place un enfant, dès sa naissance, dans une catégorie irrévocable, et qu'il est pos-



Olga GORELOVA

sible de mettre en place des structures d'aide permettant d'affronter le problème. Grâce à la diffusion médiatique, et grâce à plusieurs réunions régionales ainsi qu'aux nombreux contacts directs créés par "Rodnitchok", il nous apparaît que la portée de ce projet dépasse bel et bien les murs du centre proprement dit, et nous pouvons nous réjouir de ce qu'il contribue à créer une prise de conscience et à suggérer des solutions au problème du handicap et de l'intégration.

B.P.

IIIc. PROJET KRASNOIARSK

Une alternative pour les enfants handicapés en Russie : la création d'une *halte garderie* II



Projet rattaché au Centre pour femmes et enfants en détresse, ville de Krasnoïarsk (Sibérie occidentale, Russie)

Valeur du projet: 26'500 \$ (Donateur : Fondation Pro Victimis - Genève)

Le projet consiste à rééquiper et réadapter les locaux d'un centre d'accueil pour familles en situation de détresse dans un quartier industriel particulièrement démunie de la grande ville de Krasnoïarsk, afin d'ajouter à ses activités un programme d'accueil pour enfants gravement handicapés.



Le « Centre pour Femmes et Enfants en détresse » est un projet du Département de la Sécurité Sociale du quartier Lénine de la ville de Krasnoïarsk. Il a été ouvert en automne 1999, sur la base d'un financement accordé par le gouvernement de la Fédération de Russie, pour venir en aide aux femmes et aux enfants appartenant aux catégories les plus vulnérables de la population (orphelins, femmes battues, jeunes avec des problèmes de drogue et d'alcool, etc.). Avant l'arrivée de l'UPAM sur les lieux, ce centre ne prévoyait pas l'assistance aux enfants handicapés et à leurs familles, bien que ce problème ait été soulevé à plusieurs reprises par de nombreuses personnes intéressées. Le projet de l'UPAM consistait à rééquiper et réadapter les locaux afin de lui permettre d'accueillir des enfants gravement handicapés. Il a été accueilli avec beaucoup

d'enthousiasme par le Département de la Sécurité Sociale, qui a immédiatement mis à disposition du nouveau projet les locaux du centre de crise.

Des locaux étant déjà à disposition, les activités du centre ont pu débiter rapidement, et le programme de garderie pour enfants handicapés a commencé dès l'été 2000.

Actuellement, les enfants reçoivent trois repas par jour, pris en charge par le Département de la Sécurité Sociale. Le personnel travaillant sur place comprend la directrice du centre (coordinatrice du projet de garderie), son adjointe (qui s'occupe également du secrétariat), trois pédagogues (dont une spécialisée dans l'éducation musicale et une autre dans les activités manuelles), un psychologue, un comptable et un cuisinier à plein temps.

Dans le centre travaille également un orthophoniste à mi-temps. Ces postes, ainsi que les charges (électricité, eau chaude, téléphone) sont payés par le Département de la Sécurité Sociale.

Dans le quartier Lénine, quartier industriel parmi les plus défavorisés de la ville de Krasnoïarsk, il y a 552 enfants handicapés ou invalides. Le centre de crise est, depuis l'ouverture de la garderie, la seule structure accueillant des enfants handicapés toute la journée, mais le succès rencontré a déjà suscité tout un mouvement, et divers contacts ont été tissés avec d'autres personnes du quartier, de la ville et même des villages avoisinants.

Etant donné que nous considérons ces deux projets de halte-garderies (celui-ci et celui de Novgorod) comme des projets « pilotes », il est particulière-



Pierre-William HENRY

ment appréciable pour nous qu'une réelle dynamique en découle. Et en l'occurrence, notre projet a rencontré des échos très favorables dans divers milieux, à tel point que l'UPAM et la Fondation Pro Victimis (notre donateur), ont eu l'honneur d'être nommés « sponsors de l'année 2001 » par le Comité des Oeuvres Sociales de la Région Krasnoïarsk! Nous pouvons donc nous féliciter de la portée que prend ce projet, et souhaiter qu'il serve de ferment à une réflexion sur le problème du handicap et à la création d'autres structures analogues dans la région.

B.P.



Pierre-Wiliam HENRY

IVa. PARRAINAGES RUSSIE

Le parrainage d'enfants handicapés vivant dans leurs familles est à l'origine de l'activité de l'UPAM en Russie. A l'époque où l'UPAM est entrée en contact avec des familles d'enfants handicapés physiques et mentaux, en 1996, la pratique de l'institutionnalisation des enfants « problématiques » (i.e. leur enfermement dans des « centres spécialisés ») était encore très répandue en Russie. Cependant, l'approche du handicap dans le pays se trouvait déjà en pleine phase de remise en question, du moins en théorie. Le besoin de changement commençait à se faire sentir de plus en plus intensément, accéléré notamment par l'intervention du regard étranger dans quelques internats de type soviétique, intervention qui a abouti à la divulgation de témoignages horribles, faisant appel au respect de la dignité humaine. Mais si les milieux scientifiques principalement concernés (instituts pédagogiques) mettent tout en oeuvre pour créer des programmes, jusque là inexistantes, pour l'intégration sociale des enfants handicapés et de leurs familles, pour la compréhension et l'acceptation du handicap, pour la promotion du suivi individualisé, les structures gouvernementales, elles, affaiblies par la brusque transformation économique et politique du pays, ne sont pas à même de suivre le mouvement. Par conséquent, dans des domaines aussi peu prioritaires, pour un nouvel Etat en formation, que la prise en charge des enfants handicapés, la clef pour une nouvelle approche dans la pratique se trouve en bonne partie dans les mains de la population-elle-même.

L'intervention de l'UPAM dans le soutien matériel et psychologique de familles s'inscrit dans une double perspective:

- encourager des familles frappées par le handicap de l'un ou plusieurs de leurs enfants, et qui ont volontairement préféré la garde de l'enfant à l'institutionnalisation, afin qu'elles puissent diffuser autour d'elles le message d'espoir contenu dans les nouvelles approches pédagogiques;

- connaître de près les problèmes des familles qui ont à leur charge un ou plusieurs enfants handicapés, afin de faciliter l'évaluation de la situation pour la mise en place d'un futur projet plus conséquent et global, destiné à cette catégorie de personnes.

Dans la pratique, l'activité du parrainage se présente de la façon suivante: les enfants à parrainer sont choisis par une



Barbara PROFETA

spécialiste de l'institut pédagogique de Moscou, parmi les cas qu'elle connaît personnellement, suite à ses longues années de lutte pour l'intégration des enfants et de leurs familles. Les critères de choix se basent essentiellement sur une appréciation aussi objective que possible de l'urgence et de la précarité des conditions matérielles et psychologiques de la famille. L'UPAM, de son côté, cherche en Suisse des personnes prêtes à établir un contact direct avec la famille de l'enfant, en lui envoyant de temps à autre de l'argent, des biens en nature et, si possible, des lettres.

Nous avons choisi volontairement de ne pas distribuer les sommes versées à intervalles réguliers, dans le but de ne pas créer l'attente de ce revenu et la dépendance. La famille parrainée s'engage à son tour à utiliser l'argent reçu pour couvrir les besoins de l'enfant handicapé et à fournir régulièrement au parrain des informations sur son état.

L'UPAM ne gère actuellement qu'une dizaine de parrainages, mais le travail de sensibilisation que nous avons fourni a donné lieu à un mouvement plus important et nous pouvons estimer à environ 200 le nombre des familles touchées de façon plus ou moins régulière par des dons issus de notre action.

B.P.

Дорогой человек.

Огромное спасибо за ту
неотвратимую помощь (100 \$)
в такие дни, перед Новым годом и
Рождеством!

Я теперь смогу сделать felice
детишек ее подарком, купить ей
игрушки и необходимые вещи
вещи. Она будет очень благодарна Вам.

Ваша мама очень также благодарна
вам за помощь в такие трудные
дни для нас.

Мы от всей души поздравляем
Вас с наступающим праздником
и желаем много счастья, удач, здоровья
и прекрасного Новогоднего настроения!

мама Наташа
дочь Рюка
сын Виктор

IVb. MEMBRES DE SOUTIEN

La notion de membre de soutien a été introduite dans nos statuts en 2000. Pour cette deuxième année, nous avons le plaisir de constater que la grande majorité des membres ont renouvelé leur soutien, nous prouvant par là leur confiance et leur adhésion au type de projets que nous menons. Quelques nouveaux membres se sont ajoutés, ce qui fait, en tout, environ 50 personnes.

Chaque année, nous faisons deux envois à nos membres : le rapport d'activités, en été, et, au début de l'année, une plaquette sur l'une ou l'autre de nos actions. Nous espérons que ce suivi sera satisfaisant pour tout le monde et remercions tous ceux qui nous aident ainsi à mener à bien nos projets.

Ch. I.

IVc. REGARD VERS L'AVENIR

A notre échelle et avec nos moyens, un projet est une affaire de longue haleine. Il faut beaucoup réfléchir, profiter de nos vacances pour nous rendre sur le terrain et lier des contacts, prendre le temps de bien évaluer les situations, de construire pièce à pièce le futur projet, ici et là-bas.

Ainsi, depuis plusieurs mois déjà, une de nos membres travaille à un projet en Mongolie, où un nombre considérable d'enfants sont à la rue et ont pour seul recours, dans la rigueur des hivers (on atteint régulièrement -40° degrés !), de se réfugier dans les égouts de la capitale. Deux nouveaux projets russes sont également en gestation, grâce à de nouveaux membres, qui ont passé un certain temps sur place. Il s'agit, d'une part, d'un centre recueillant les enfants des rues à Saint-Petersbourg ; d'autre part, de foyers d'enfants dans l'Oural. A suivre...

Par ailleurs, nos rapports avec nos bailleurs de fonds sont excellents, et nous avons créé cette année quelques nouveaux contacts susceptibles de nous aider dans la réalisation de nos futurs projets.

Voilà de quoi nous donner confiance et nous pousser à aller de l'avant !

Ch. I.

A. STATUTS DE L'UPAM

Article I

L'Union Pour un Avenir Meilleur (ci-dessous « UPAM ») est une organisation indépendante, apolitique et non religieuse à but non lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article II

Le siège de l'UPAM se situe à Genève.

Article III

Les organes de l'UPAM sont l'Assemblée Générale, le Comité et les vérificateurs des comptes.

Article IV

1. L'UPAM a pour but :

- d'informer et de sensibiliser la population sur des situations précaires dans le monde ;
- d'aider dans la mesure de ses capacités à remédier aux dites situations, en veillant toujours à ce que ses actions s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et d'une autonomisation des personnes soutenues.

2. L'UPAM travaille surtout à l'amélioration des conditions de l'enfant.

Article V

1. Les ressources de l'UPAM proviennent des récoltes de fonds, de dons éventuels ainsi que des cotisations de tous ses membres. Elles sont exclusivement et entièrement destinées à soutenir ses actions.
2. L'UPAM n'accorde de prêt ou d'avance que pour des projets ayant déjà trouvé un financement assuré. A défaut, une décision de l'Assemblée Générale est exigée.¹
3. L'Assemblée Générale décide du montant des cotisations qui doivent être versées au plus tard le 30 novembre de chaque année.

Article VI

1. L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'UPAM. Elle possède tous les droits et les devoirs conformes aux buts de l'organisation et contrôle son bon fonctionnement.
2. Elle est convoquée normalement au moins six fois par an par le Comité.
3. Elle peut être convoquée extraordinairement par le Comité ou à la demande d'un cinquième (1/5) des membres de l'UPAM.
4. Les décisions se prennent à la majorité absolue de 50% des votants.
5. Elle élit, chaque année, le Comité ainsi que les vérificateurs des comptes lors de l'Assemblée Générale statutaire.

Article VII

1. Le Comité forme la direction administrative de l'UPAM. Il est investi des fonctions liées aux affaires courantes.
2. Il est composé de trois membres :
 - un président qui rédige l'ordre du jour des assemblées, veille à leur bon fonctionnement et rédige les procès-verbaux,
 - un trésorier,
 - un archiviste.
3. Le Comité est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire, à la majorité de 50% des votants.

Article VIII

1. Les vérificateurs des comptes sont au nombre de deux.
2. Ils sont chargés une fois par an de faire un rapport à l'Assemblée Générale sur la tenue des comptes.
3. Les vérificateurs des comptes sont élus chaque année lors de l'Assemblée Générale statutaire à la majorité absolue de 50% des votants.

Article IX

1. Toute personne motivée est habilitée à devenir membre de l'UPAM
2. L'Assemblée Générale se réserve le droit de refuser ou d'exclure un membre dont le comportement n'est pas compatible avec les buts poursuivis par l'organisation.

Article X

La dissolution de l'UPAM découle d'une décision de l'Assemblée Générale à la majorité qualifiée des deux tiers des membres inscrits. En ce cas, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'UPAM. En aucun cas les biens ne pourront retourner aux fondateurs ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.¹

Article XI

1. Les membres du Comité sont les signataires des comptes de l'UPAM. Toute personne habilitée par l'Assemblée Générale peut valablement engager l'UPAM.

Article XII

Un des objectifs subsidiaires de l'UPAM est la défense de ses membres.

Article XIII

Toute modification apportée aux présents statuts doit être approuvée par l'Assemblée Générale Statutaire et entre en vigueur avec effet immédiat.¹

Genève, mars 2002

1. Modifications apportées lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 09.03.2002

B. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

I Bilan

1 Actif			2001	2000	2 Passif			2001	2000		
102.1	Compte postal	SFr.	5'310.85	SFr.	38'853.30	130	Ressources perçues d'avance	SFr.	0.00	SFr.	50.00
102.2	UBS	SFr.	541.30	SFr.	280.75	241.1	Projets divers	SFr.	1'740.35	SFr.	0.00
102.3	Visa	SFr.	20'015.50	SFr.	-3'790.71	241.2	Ressources Russie	SFr.	14'791.68	SFr.	-3'765.75
111.3	Créances Albanie	SFr.	8'878.00	SFr.	0.00	241.25	Ressources frais Russie	SFr.	2'988.48	SFr.	1'575.48
130.1	Produits à recevoir	SFr.	300.00	SFr.	300.00	241.3	Ressources Albanie	SFr.	0.00	SFr.	21'940.00
Total Actif			SFr. 35'045.65	SFr. 35'643.34	241.4	Ressources parrainages	SFr.	2'700.00	SFr.	5'487.50	
					292	Fonds propres	SFr.	12'825.14	SFr.	10'356.11	
					Total passif			SFr. 35'045.65	SFr. 35'643.34		

Note: le solde du compte Russie est crédité d'un transfert de charges de 3397,50 CHF au détriment du compte parrainages, suite à un décalage apparu dans la comptabilité de l'exercice 2000.

II Résultat

1 Charges			2001	2000	2 Produits			2001	2000		
442 Russie					340 Cotisations						
	Actions Russie	SFr.	21'605.07	SFr.	48'824.25		Membres	SFr.	350.00	SFr.	400.00
	Frais Russie	SFr.	137.00	SFr.	796.02		Membres sympathisants	SFr.	1'720.00	SFr.	2'850.00
	Total Russie	SFr.	21'742.07	SFr.	49'620.27		Dons	SFr.	795.00	SFr.	2'360.00
							Dons projets divers	SFr.	1'740.35	SFr.	0.00
443 Albanie						Total cotisations	SFr.	4'605.35	SFr.	5'610.00	
	Actions Albanie	SFr.	30'000.00	SFr.	10'060.00	342 Ressources Russie					
	Frais Albanie	SFr.	18.00	SFr.	0.00		Pro Victimis	SFr.	36'765.00	SFr.	45'058.50
	Total Albanie	SFr.	30'018.00	SFr.	10'060.00		Ressources frais	SFr.	1'935.00	SFr.	2'371.50
							Total ressources Russie	SFr.	38'700.00	SFr.	47'430.00
444 Parrainages					343 Ressources Albanie						
	Actions parrainages	SFr.	2'090.00	SFr.	0.00		Ressources diverses	SFr.	0.00	SFr.	32'000.00
650 Frais généraux					344 Ressources parrainages						
	Frais Généraux	SFr.	249.00	SFr.	250.00		Parrainages	SFr.	2'700.00	SFr.	5'487.50
684 Frais de banque					684 Intérêts						
	Compte postal	SFr.	79.80	SFr.	82.25		Intérêts Poste	SFr.	58.45	SFr.	37.06
	UBS	SFr.	80.90	SFr.	36.85		Intérêt UBS	SFr.	3.25	SFr.	0.00
	Visa	SFr.	100.10	SFr.	0.00		Intérêts Visa	SFr.	113.48	SFr.	0.00
	Total frais divers	SFr.	260.80	SFr.	119.10		Total intérêts	SFr.	175.18	SFr.	37.06
898 Impôt anticipé sur produits financiers					Total Produits			SFr. 46'180.53	SFr. 90'564.56		
	Impôt	SFr.	61.35	SFr.	0.00	RESULTAT			SFr. -6'150.69	SFr. 30'515.19	
Total des charges			SFr. 52'331.22	SFr. 60'049.37							

Note: le résultat négatif de l'Albanie est repris en dette.

C. LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE L'UPAM

Ariuna Tsogoo Neuhaus

Aymon Othenin-Girard (archiviste)

Barbara Profeta (responsable projets Russie)

Benoît Capt

Cédric Waelchli

Christophe Imperiali (président)

David Neidhart (trésorier)

Emmanuel Imperiali

Félix Gloor

Hai-Au Dinh

Julien Chavaz (co-responsable projets Russie)

Mathilde Reichler (co-responsable projets Russie)

Michée Henry

Salvatore Cristaldi

Stéphanie Lammar (co-responsable projet Albanie)

Thomas James (responsable projet Albanie)

Véronique Cristaldi

Bureau de l'UPAM:

16, Parc du Martin-Pêcheur
1226 Thônex – Genève – Suisse
Tél.– fax : (+ 41) 22 349 69 71
e-mail : imper@jerrycan-travel.ch



Responsable d'impression: Christophe Imperiali
Mise en page : Salvatore Cristaldi

Illustration couverture : Herrmann
Logo : Hai-Au Dinh
